



## Déclaration de l'UNSA Education

au CTSD du 5 mars 2019

Monsieur le Directeur Académique,  
Mesdames et messieurs les membres du comité technique,

La période actuelle est inédite. Alors que les manifestations de mécontentement, mais aussi de craintes, appelant à réaffirmer les valeurs de la république se multiplient, les lois fleurissent une à une à un rythme effréné : loi confiance, loi pour la transformation de la fonction publique, mais aussi sur la modernisation du système de santé, et d'autres à venir. Tout semble se dérouler comme si personne ne réagissait, comme si le gouvernement était équipé d'ocellères, de façon à avancer coûte que coûte. Cependant, certains signes ne trompent pas et cet empressement à tout boucler, sans aller au bout de ce que devrait être le dialogue social, est symptomatique d'une volonté d'imposer sans discuter. La « Loi pour une Ecole de la confiance » a été adoptée en première lecture par l'Assemblée Nationale il y a deux semaines. Elle ne répond à aucun des enjeux majeurs auxquels notre système éducatif est confronté. Au contraire, si elle reste en l'état, elle va susciter le découragement et le repli de tous ceux qui font l'école au quotidien, ceux qui n'attendent pas une loi de plus mais des engagements dans la durée pour une éducation de qualité.

Amendée et adoptée par l'Assemblée Nationale sans que les finalités et les impacts ne soient jamais complètement explicités et partagés avec les acteurs de la communauté éducative, sa version actuelle est inquiétante :

- le financement public des écoles privées corollaire à l'instruction obligatoire à 3 ans se retrouve renforcé, au détriment probable des écoles publiques et de la mixité scolaire
- une nouvelle structure scolaire mal identifiée, l'établissement public des savoirs fondamentaux, voit le jour en soulevant l'inquiétude des personnels des écoles primaires et du collège ainsi que des collectivités
- le Cnesco, pourtant reconnu pour la qualité et l'indépendance de ses travaux, est supprimé au profit d'un conseil d'évaluation de l'école vertical chargé de construire les outils de l'évaluation des établissements
- les toutes récentes Espé sont rebaptisées Inspé et reprises en main par le ministère qui en désignera les directeurs au risque de fragiliser leur ancrage dans l'université.

L'intention initiale de rendre l'instruction obligatoire dès 3 ans et le caractère hétéroclite de ce texte ne doivent pas faire oublier qu'il détricote un peu plus la refondation engagée en 2013 et ouvre la porte à de profondes modifications de notre système éducatif.

L'UNSA Education avait demandé au gouvernement de s'engager pour une Ecole durable, en inscrivant la politique éducative dans le long terme, en faisant confiance aux équipes, en intensifiant les politiques de réduction des inégalités et de soutien du Service public laïque d'éducation sur l'ensemble des territoires et en reconnaissant les personnels par un accès soutenu à la formation continue et de nouvelles perspectives de carrière. Nous regrettons que notre appel n'ait pas été entendu.

Concernant la carte scolaire qui nous est présentée, l'UNSA Education acte votre volonté, Monsieur le Directeur Académique, d'éviter les mesures à suivre afin de permettre à tous les acteurs de l'école de se projeter pour la rentrée suivante. L'UNSA Education y est favorable mais demande à ce que des mesures soient toujours envisageables lors de fortes poussées d'effectifs.

Dans notre déclaration lors du CTSD de février 2018, l'UNSA Education soulignait que les dédoublements ne réglaient pas tous les problèmes de la difficulté scolaire, car le ministère ne propose rien de plus aux autres élèves en difficulté qui ne sont pas dans ces écoles « prioritaires ».

Localement nous soutenons vos choix, monsieur le Directeur Académique, sur la bienveillance portée sur les écoles rurales en particulier et, malgré la volonté du ministère de supprimer l'intégralité des « plus de maîtres que de classes », de les remplacer par le dispositif « CP accompagnés ».

L'UNSA Education dénonce la disparition de ce dispositif sans aucune évaluation car nous restons persuadés que cela est une solution qui mérite d'être développée. Il en va pour preuve les pays d'Europe du nord souvent pris en exemple qui le pratiquent depuis plusieurs décennies pour certains.

Nous vous remercions.